

L'accueil des personnes en situation de handicap au centre de formation Louise Couvé

Rime GARNIER

Référente handicap

Notre engagement

- **Accueil et réception des apprenants en situation de handicap**



- **Création d'un référent(e) handicap dans le cadre de la démarche qualité QUALIOPi**

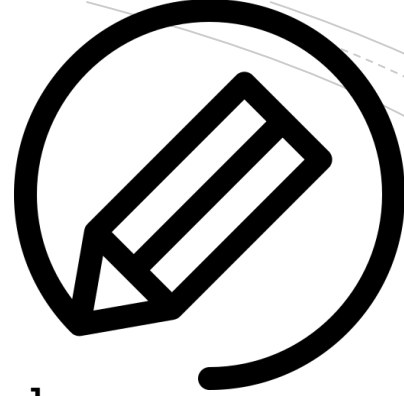


- **Équipe pédagogique sensibilisée à la question du handicap**



Le rôle du référent handicap

- Accompagner les parcours de formation :
 - Mettre en place des aménagements en centre de formation et / ou sur le lieu de stage.
 - Mettre en place des aménagements pour les examens
 - Collaborer avec l'équipe pédagogique pour la mise en place des aménagements
- Orienter les apprenants vers les organismes du champ du handicap : Cap emploi, Agefiph, SAVS, SAMSAH, etc...
- Etre en lien avec les partenaires du champ de la formation : ARS, DRIEETS, etc...



Rime GARNIER
Référente
handicap

- Pour prendre contact avec la référente handicap au CFLC :

Bureau 5 au 1^{er} étage

referent.handicap@couve.fr

01 48 11 03 25

Nous assurons la confidentialité des échanges.



L'accueil en stage de nos apprenants

- **Lorsque la personne nous informe de son handicap:**
 - Nous informons le lieu de stage de la situation de l'apprenant
 - Nous accompagnons le lieu de stage dans les aménagements
 - Le référent de groupe proposera à l'apprenant des temps d'échanges et / ou visite de stage
 - Le référent(e) reste une ressource pour l'apprenant et le lieu de stage durant la totalité du stage.

Les conditions non aménageables par action de formation





IFSI

- Respecter les 2100 heures de théorie / 2100 heures de stage;
- 4 lieux de stage obligatoires : Soins de courte durée / Soins de longue durée / Lieu de vie / santé mentale.





DEAS

- Respecter les 770 heures de théorie / 770 heures de stage (3 périodes de 5 semaines et 1 période de 7 semaines) pour être présenté au diplôme;
- Respecter les 5% d'heurs d'absence sur la durée totale de la formation en initiale et en modulaire. (exemple: 11 jours pour un parcours en initial);
- Une expérience de nuit est exigée ainsi qu'une expérience de weekend en stage professionnel;
- Participer à la formation Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU).



DEAES

- Les absences ne doivent pas excéder 7 jours sur la totalité du parcours;
- Article II « Contenu et organisation de la formation » :
« Si l'absence est supérieure à 20 jours ouvrés, aucun rattrapage ne pourra être proposé, le candidat devra recommencer la formation lors d'une prochaine session »;
- Participer à la formation : Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU).





DEAP

- **Respecter les 770 heures de théorie / 770 heures de stage: 3 périodes de 5 semaines et 1 période de 7 semaines;**
- **Respecter les 5% d'heurs d'absence sur la durée totale de la formation en initiale et en modulaire. (exemple: 11 jours pour un parcours en initial);**
- **Participer à la formation : Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU).**





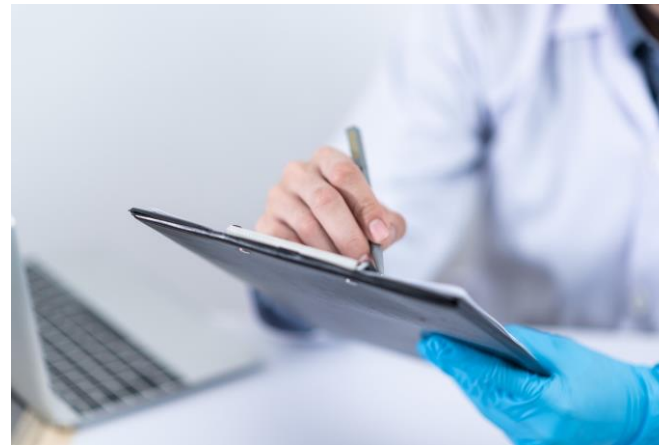
Le titre professionnel SAMS

- Respecter les 630 heures de théorie / 280h de stages pratiques (2 stages de 4 semaines);
- Au-delà de 35 h d'absence justifiée et de non récupération de ces heures entrainera une non présentation au titre professionnel.



Le titre professionnel AM

- Respecter les 279 heures de théorie
- Etre présent chez l'employeur





Le titre professionnel ADV F

- Respecter les 385 heures de théorie et 105 heures de stage;
- Au-delà de 35 h d'absence justifiée et de non récupération de ces heures entrainera une non présentation au titre professionnel;
- Obtention de l'attestation Sauveteur Secouriste du Travail (SST).





Le titre professionnel ASMS

- Respecter les 434 heures de théorie / 140 heures de stage pratique;
- Au-delà de 35 h d'absence justifiée et de non récupération de ces heures entrainera une non présentation au titre professionnel.



Brancardiers

- Respecter les 238 heures de théorie / 105 heures de stage pratique;
- Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1).

